SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION,
L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE L'AERODROME BRIVE-SOUILLAC

COMITE SYNDICAL DU 05 NOVEMBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à 10h00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville à Brive, sous la présidence de Monsieur Roger LAROUQUIE, Doyen.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 28 octobre 2026.

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Julien BOUNIE pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° ORDRE	OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION
33	ELECTION DU PRESIDENT	M. JEAN-LUC SOUQUIERES A ETE ELU PRESIDENT.

A Brive, le 05/11/2026

Le Président,

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 *portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements* ***et le décret n°2021-1311*** *du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.*
Les délibérations sont consultables sur le site suivant :
https://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr/espace-pro/syndicat-mixte-a%C3%A9roport-de-brive

Date de publication : 09/11/2026